

N°2024-06/48B

Objet : CREATION D'UNE UNITE D'EAU RECYCLEE DE GRANDE QUALITE AVEC MISE EN SURPRESSION A LA SORTIE DE LA STATION D'EPURATION DE SAINT-CYPRIEN : ATTRIBUTION DU MARCHÉ.

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 juin, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Pour :	7
En exercice :	10	Vote :	0
Présents :	7	Contre :	0
		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : François BONNEAU, Jean ROMEO, Louis SALA.

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 03 juin 2024

Le Président expose à l'assemblée,

Dans un contexte de dérèglement climatique, qui touche principalement le sud de la France, la question de la ressource en eau est centrale.

La Communauté de communes Sud Roussillon s'est ainsi engagée depuis plusieurs années, dans la détermination de solutions opérationnelles d'urgence et pérennes, visant notamment à préserver le cycle de l'eau au regard des perspectives sur les décennies à venir.

La réutilisation des eaux usées traitées (REUT), qui consiste à valoriser des eaux en sortie de station de traitement pour divers usages (irrigation, nettoyage de voiries, etc.) fait partie de ces solutions, et a été mise en avant dans le « Plan eau » lancé par le gouvernement en mars 2023 sur le type d'actions à mettre en œuvre.

La station d'épuration de St-Cyprien se prête parfaitement à cette mesure. Le présent marché vise la création d'une unité d'ultrafiltration en sortie usine, permettant d'atteindre les prescriptions administratives d'utilisation d'eau recyclées avant injection directe dans le réseau d'eau brute. Ainsi les volumes d'eau seront réutilisés plutôt que de puiser à nouveau dans la ressource mère qui est en très grand stress.

L'objectif de ces travaux est donc de créer une unité d'eau recyclée de grande qualité avec mise en surpression à la sortie de la station de dépollution de Saint-Cyprien.

Un appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique ; a été lancée pour ce qui concerne les travaux.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 2 avril 2024 dans un journal d'annonces légales, le BOAMP et sur le profil acheteur, il a été reçu deux offres.

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres fondé sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, la Commission d'appel d'offres réunie le 4 juin 2024. propose de retenir l'offre du groupement d'entreprises TAEH (Mandataire) / OPURE (Cotraitant) / POLYMEM (Cotraitant), jugée économiquement avantageuse, pour un montant de 1 689 000,00 € H.T et un délai de travaux de 4 mois.

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **APPROUVE** le choix du groupement d'entreprises proposé ;

↳ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits sur les budgets de la collectivité ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir ainsi que toute pièce utile au règlement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

